

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 30 JUIN 2006

### **Sécurité :**

#### **Point sur le dossier sécurité** *Rapporteur : M. ROMANDEL*

Comme chaque mois M. ROMANDEL a fait le point du dossier sécurité. Il a évoqué la lettre-pétition de riverains du parc des Jardins de Sylvie à propos de leur tranquillité et de leur sécurité. Il a donné lecture de la réponse apportée par M. CORNEILLE et rappelé la teneur de la réunion qui s'est déroulée début juin à ce sujet avec les intéressés, soulignant que l'insécurité était au cœur de la préoccupation de la Municipalité qui agit au quotidien pour qu'Othis soit une ville sûre où il fasse bon vivre :

- construction d'une caserne de gendarmerie sur Othis, qui concentrera la totalité des militaires de la brigade territoriale avec des perspectives d'évolution et un groupe d'investigation cynophile (lettre du Colonel Michel du 22 mai 2006)
- réunion mensuelle avec la gendarmerie sur les faits constatés et les solutions à apporter
- présence accrue depuis début juin de la gendarmerie sur Othis avec pratique de l'îlotage
- adoption le 12 juin 2006 d'un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique
- augmentation de 50 % des effectifs de la police municipale
- demande de création de postes d'éducateurs de prévention spécialisée sur le territoire de la ville trait d'union

Il convient de rappeler l'effort important consenti par la Municipalité en terme de prévention à travers l'action de ses services tournés vers la jeunesse dont le rôle en matière d'éducation à la citoyenneté, laquelle est la condition de la sûreté, est essentiel. Il faut en outre saluer le rôle déterminant des associations en la matière.

M. ROMANDEL a par ailleurs donné lecture de la lettre du colonel Michel, commandant le groupement de gendarmerie de Seine et Marne, confirmant au Conseil Municipal la fermeture du poste de gendarmerie d'Othis à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Il convient de rappeler que cette fermeture est consécutive à la décision de création de la caserne de gendarmerie sur le territoire de la commune. Le colonel Michel assure en outre une présence notable des gendarmes sur la commune et une surveillance particulière de la place Jean Jaurès et de ses abords.

#### **Demande d'éducateurs spécialisés sur la ville trait d'union (Dammartin-en-Goële, Rouvres, Longperrier, Saint Mard et Othis)** *Rapporteur : M. DOMENC*

Othis n'échappe pas aux tendances répérées sur le territoire national depuis 5 ans, qui traduisent un net regain des actes inciviques et délictueux. Notre ville disposera bientôt sur son territoire d'une caserne de gendarmerie. Toutefois lui font défaut les personnels susceptibles d'effectuer en amont un travail d'éducation et de prévention spécialisée, auprès des jeunes notamment. Aussi le Conseil Municipal a-t-il apporté son soutien aux démarches effectuées par le Maire et le Premier Adjoint d'Othis auprès du Conseil Général afin que la ville Trait d'Union (Dammartin-en-Goële, Rouvres, Longperrier, Saint Mard et Othis) soit dotée rapidement des éducateurs de prévention spécialisée qui lui font défaut.

#### **Motion : Loi Sarkozy « la sanction n'est pas l'affaire du maire »** *Rapporteur : M. CORNEILLE*

Le projet de loi Sarkozy sur la délinquance entend attribuer au Maire des pouvoirs de sanction et de répression qui relèvent normalement de la justice. Unanimes, les maires de toutes étiquettes politiques refusent d'être le juge de paix, laissant à la police et à la justice leurs prérogatives propres. Ils estiment que le projet Sarkozy mettrait en outre en danger l'objectif poursuivi depuis 10 ans sans discontinuer sous tous les Gouvernements, consistant à faire du Maire le chef d'orchestre de la politique de sécurité.

Le Conseil Municipal a adopté une motion visant à obtenir : le renforcement reconnu par la loi du rôle du Maire comme pivot de la prévention locale et de la sécurité, la légalisation du partenariat avec les services de l'Etat et l'adoption de conventions d'objectifs avec le Conseil Général pour l'éducation et la prévention spécialisées, la consolidation des compétences du Maire et non pas l'élargissement de ses pouvoirs de répression, la mise en place de financements pérennes émanant de l'Etat basés sur les résultats apportés par les diagnostics locaux d'insécurité.

#### **Finances :**

##### **Compte Administratif 2005 Rapporteur : M. GELINAT**

Le Compte Administratif 2005 a dégagé un excédent de 747 248 € repris au Budget Primitif 2006.

##### **Fonds de Solidarité de la Région Ile de France - Rapport d'utilisation des crédits pour l'exercice 2005**

*Rapporteur : M. GELINAT*

Conformément à la loi il a été présenté au Conseil Municipal, le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France de 2005, d'un montant de 120 537 €, essentiellement affectés aux équipements scolaires, sportifs et de loisirs.

##### **Tarifs cantine scolaire – Modification Rapporteur : M. GELINAT**

Le tarif de cantine scolaire « non imposable avant déduction » s'élevant initialement à 2,19 €, le Conseil Municipal a décidé de le porter à 2,20 € (+ 1 centime) pour en faciliter le paiement en numéraires.

#### **Transports :**

##### **Renouvellement de la convention avec les Courriers d'Ile de France relative aux transports scolaires sur les lignes régulières Rapporteur : Mme BERNASZUK**

Le Conseil Municipal a adopté la convention relative aux transports scolaires empruntés par les élèves du collège résidant sur les quartiers de la Jalaise, des Huants et du Centre Ville, transports effectués sur les lignes régulières exploitées par les Courriers d'Ile de France. Cette convention originale est propre à la seule ville d'Othis. Elle permet aux élèves de bénéficier de la carte UDETE à titre gracieux (seuls les frais administratifs d'un montant de 12 € restent à la charge des familles), le coût de ce titre de transport étant supporté à part égale par la collectivité et la société de transports.

##### **Renouvellement de la convention avec les Courriers d'Ile de France pour le transport des élèves de maternelle entre Beaumarchais et Othis Beaupré Rapporteur : Mme BERNASZUK**

Le Conseil Municipal a adopté la convention relative aux transports scolaires qui permet aux élèves de maternelle résidant à Beaumarchais d'accéder à l'école de Beaupré.

#### **Marchés d'entretien :**

##### **Marché d'entretien de la voirie – Approbation du dossier d'appel d'offres restreint**

*Rapporteur : M. QUERREC*

##### **Marché d'entretien du réseau de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse et travaux neufs – Approbation du dossier d'appel d'offres restreint**

*Rapporteur : M. QUERREC*

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du dossier d'appel d'offres restreint pour le marché d'entretien de la voirie ainsi que le dossier d'appel d'offres restreint pour le marché d'entretien du réseau de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse et travaux neufs, qui arrivent à leur terme le 31 décembre 2006.

Il est à noter que de nombreux travaux seront entrepris durant la période estivale sur la commune (coulis, éclairage public et réfection du tapis du RD 13) pour un montant de 120 000 €.

##### **Vie associative : Subvention à la Fondation France Libertés Rapporteur : M. DOMENC**

Afin de contribuer à l'action de la Fondation France Libertés présidée par Mme Danielle MITTERRAND, visant à offrir à chaque être humain une vie digne et décente, le Conseil Municipal d'Othis a voté une subvention de 1 000 € qui sera destinée à permettre l'accès à l'eau potable à des dizaines de milliers de familles boliviennes, résidant dans les métropoles d'El Alto et de Cochabamba, qui en sont privées. Un compte-rendu de l'état de mise en oeuvre de la coopération financière des collectivités françaises sera effectué en octobre prochain. Othis contribue ainsi en apportant son soutien à l'action de la Fondation, à permettre à des citoyens boliviens l'accès à un bien vital essentiel : l'eau.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 4 OCTOBRE 2006**